

LÉGISLATIVES

La France insoumise subit un rude préjudice

C'est un coup dur qui frappe la France Insoumise. Aucun de ses candidats dans l'Oise ne verra son matériel de campagne (profession de foi et bulletin de vote) distribué dans les boîtes aux lettres. Certains candidats de la Somme et de l'Aisne sont également concernés. La France Insoumise de Jean-Luc Mélenchon doit en réalité faire face à un souci « *qui va du Finistère au Var.* » Le parti attaque son imprimeur qui n'aurait respecté, ni le cahier des charges pour l'impression, ni les délais et les lieux de livraison. « *C'est désarmant ! La campagne est très impactée. On peut même se poser la question d'un sa-*

botage », commente Philippe Virole, porte-parole du mouvement pour l'Oise, l'un des sept candidats dans ce département. Selon lui, « *la préfecture a fait son maximum concernant les délais, mais un autre problème est survenu alors que les professions de foi ne passaient pas dans la plieuse.* » L'avocat du parti, M^e Baudiffier, a saisi le juge des référés du tribunal administratif d'Amiens, au motif que la commission de propagande de Beauvais a refusé l'acheminement des circulaires des candidats de l'Oise, pour cette fois un problème de quantité. Certaines affiches n'ont pas non plus été livrées. ■